



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway				
Date	8 septembre 2024	Heure de départ	18 h 00		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 12 °C)	Vent	28 km/h Ouest		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 KR	Nombre total d'inscriptions	74
Paris mutuels	\$ 269,891				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Mike Weber	Juge associé Katelynn Rourke
Vétérinaires officiels : Dre M. Rocheleau		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Rien à signaler.

Courses :

Course 1 – Le #6, "Officer Jones", arrivé en 5^e position, a été signalé dans la statistique avec obstruction à cause du bris d'allure survenu au #3, "Jon Snow", arrivé en 6^e position, dans le dernier droit.

Aucun placement n'est requis.

Le #6, "Officer Jones", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 2 – Enquête

Le #1, "Wildfire Blue Chip", (P. Reid) a fait un bris d'allure juste avant la ligne d'arrivée et a été dépassé par le #5, "Global Moni", (P. Bovay).

Par conséquent, le #1, "Wildfire Blue Chip", arrivé en 1^{re} position, a été placé en 2^e position, et le #5, "Global Moni", arrivé en 2^e position, a été placé en 1^{re} position.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/T_L14JkbQOE

Le #1, "Wildfire Blue Chip", a été signalé dans la statistique inscrit avec un bris d'allure alors que les entraves trotteuses se sont brisées après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le conducteur, Stephane Bardier, a reçu un avertissement pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable, lors de la stimulation.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #1, "Threesixtyfour", arrivé en 5^e position, a été signalé dans la statistique avec obstruction subie à cause du bris d'allure survenu au #5, "Ol Chunk Of Coal", arrivé en 7^e position.

Aucun placement n'est requis.

Course 8 – **Enquête**

Le #2, "Bets Show Off", (S.Turenne), arrivé en 4^e position, s'est rendu à l'intérieur d'un pylône au début du dernier droit alors qu'il s'engageait dans la voie de dépassement, mais n'a pas obtenu d'avantage en faisant cela.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/-vKuD5_wVhM

Course 9 – Le #4, "Rock N Zeus", a été retiré par le vétérinaire officiel et inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (boiterie).

Le cheval doit se qualifier parce qu'il a été retiré deux fois consécutives (boiterie).

Enquête

Le #2, "Curious Cortez", a fait un bris d'allure avant le départ et s'est rendu à l'intérieur du poteau de remboursement.

Un remboursement complet du pari mutuel a été effectué, totalisant \$ 12,166.

Aucune vidéo disponible comme le cheval était trop loin en arrière pour rentrer dans le champ de vision de la caméra.

Le #1, "Curious Cortez", a fait une sortie et n'a pas terminé la course.
Le cheval doit se qualifier pour la performance.

Course 10 – Le conducteur, Kyle Forgie, a reçu un avertissement pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable, lors de la stimulation dans le dernier droit.

Réclamations :

Course 1

"Jims Big Thrill" (1), pour \$ 8,500, entraîneur Brian Scott.

Course 6

"Mach Art In Motion" (1), pour \$ 10,500, entraîneur Wayne Catherwood.

"Jadensmagicsteel" (1), pour \$10,500, par le propriétaire-entraîneur Jason Gilchrist.